

***Rapport financier de l'exercice 2021/2022
PROJET
(avant intervention du Commissaire aux comptes)
par Gilles Bayon de La Tour, trésorier***

Nous vous présentons aujourd'hui les comptes de l'exercice 2021/2022 (du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022).

Présentation des comptes de l'exercice 2021/2022 (du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022)

Les résultats 2021/2022 de notre association sont en ligne avec les prévisions que nous avons faites en début d'exercice. Ces résultats sont corrects et liés à la bonne tenue des recettes et à la maîtrise des charges.

Nos ressources de l'exercice 2021/2022

Nos ressources sur l'année s'établissent à 1 176 260 €, en augmentation par rapport à nos prévisions. La comparaison avec l'exercice précédent n'est pas pertinente, car l'année dernière, nous avons eu des recettes majorées à la suite de la modification des règles comptables au niveau des Produits Constatés d'Avance (passage d'une comptabilité d'engagement à une comptabilité d'encaissement).

Le nombre d'adhérents net (tenant compte des non renouvellements par rapport aux nouveaux adhérents) continue d'augmenter. Au 30 juin 2022, nous avons 2 673 adhérents, soit 64 de plus qu'au 30 juin 2021. Le nombre d'adhérents ayant choisi la cotisation de soutien (523) ou bienfaiteur (29) reste à des niveaux significatifs, mais cesse d'augmenter.

Les recettes d'abonnements au 30 juin 2022 à notre revue représentent 124 830 € et augmentent (102 316 € au 30 juin 2021).

Les recettes publicitaires de notre revue augmentent significativement à 117 916 € au lieu de 88 717 € au 30 juin 2020. Cette augmentation est notamment liée à l'arrivée de nouveaux annonceurs (au prix catalogue) et à la diversification des supports proposés (Guide fiscal, et ouvrage Aventuriers du patrimoine).

Les activités de services et de formation ont connu une forte augmentation (35 790 €) après la période de Covid, où elles avaient beaucoup diminué (3 410 € au 30 juin 2021), et du fait du lancement de la formation Dynamique MH.

Le mécénat affecté (frais de gestion des dons), génère une recette pour l'association de 44 531 €, en augmentation sensible par rapport à l'année dernière (36 224 € au 30 juin 2021), du fait également de la reprise des collectes post-COVID.

Les participations financières des entreprises partenaires à notre Congrès se sont élevées à 41 330 €, retrouvant les niveaux d'avant Covid.

Les dons notamment des trois entreprises mécènes et des contributions versées par les adhérents Audacieux du patrimoine (70 x 500 € pendant l'exercice 2021/2022) représentent un poste stable à 110 033 €, auxquels s'ajoutent plus de 7 000 € des délégués et administrateurs qui ne demandent pas le remboursement des frais engagés dans le cadre de l'exercice de leur mission bénévole,

Les subventions reçues (Ministère de la Culture et Fondation Mérimée et aides à l'embauche) sont stables (64 833 €).

Enfin, la location de l'appartement du dernier étage de notre aile à l'Hôtel de Nesmond vient compléter nos revenus (15 360 €).

Nos dépenses de l'exercice 2020/2021 :

Nos charges d'exploitation se sont élevées à 1 233 587 €, en augmentation par rapport à l'exercice 202/2021 (1 052 610 €).

Les salaires et charges sociales restent le principal poste de charges de l'association. Les rémunérations des permanents, charges comprises (588 000 €) représentent environ la moitié de nos charges et ont augmenté du fait de l'embauche de 2 apprentis et de la pérennisation du poste d'assistante administrative (530 000 € au 30 juin 2021).

Les autres postes de dépenses sont en phase par rapport aux dépenses des exercices précédents, à l'exception du Poste Congrès (+ 53 000 €), de l'achat de plaques Demeure Historique distribuées désormais gratuitement aux adhérents et de l'opération Michelin partiellement compensée par des contributions des Audacieux (+38 000 €) et des frais de siège et administrateurs ainsi que des délégations (incluant les opérations Passeport) liés au redémarrage de l'activité après la période de Covid (+36 000 €).

Le poste dotation aux amortissements est à 50 437 € du fait de la réévaluation de la valeur de notre Siège intervenue au 1^{er} juillet 2020. Il n'est pas tenu compte des travaux de réaménagement des locaux du sous-sol et de l'ancienne cuisine qui se sont élevés à 80 000 €, et qui seront passés en amortissement sur l'exercice 2021-2022. Il est précisé qu'ils ont été financés par un prêt de 70 000 € sur 5 ans, conclu à un taux de 1,50%.

Résultat Financier

Les produits financiers de l'exercice ne sont pas significatifs.

Pertes et recettes exceptionnelles

Il n'y a pas de pertes exceptionnelles ni de recettes exceptionnelles significatives dans les comptes de l'exercice 2021/2022.

Résultat net de l'exercice 2021/2022

Toutes ces opérations se traduisent par un résultat d'exploitation de + 15 206 € et un résultat net comptable de + 16 068 €. Ces résultats sont en phase avec nos prévisions.

Bilan au 30 juin 2022

Le résultat comptable positif de 16 068 € permettra de diminuer le montant des pertes cumulées qui, au 30 juin 2021 s'élevait à 660 000 €.

Il permettra également de reconstituer la trésorerie de l'Association qui, grâce à ces bons résultats, a pu terminer l'année 2021, sans avoir recours à un découvert bancaire. La capacité d'autofinancement dégagée au cours de l'exercice est de l'ordre de 60 000 €

Le bilan de notre association bénéficie également du fait que l'actif composé pour l'essentiel par l'Hôtel de Nesmond, a été revalorisé de 360 000 € à 3 000 000 € dans les comptes sociaux au 31 juillet 2020.

BUDGET PREVISIONNEL 2022/2023

Nous avons établi le budget prévisionnel 2022/2023 sur des bases prudentes.

Au niveau des recettes prévisionnelles, nous avons conservé l'essentiel des chiffres de l'exercice 2021/2022, en nombre d'abonnés et d'adhérents, en intégrant l'augmentation des tarifs votée par le CA du 15 juin 2022 (abonnement à la revue passant de 60 € à 62 €, cotisation de base passant de 180 € à 188 € et cotisation de Bienfaiteur de 1 800 € à 1 880 €).

Au niveau des dépenses prévisionnelles, nous avons repris l'essentiel des chiffres de l'exercice 2021/2022, majorés la plupart du temps de 5% (voire 10% pour les charges de copropriété incluant le chauffage). Le poste global Salaires et charges sociales augmente faiblement.

Le résultat prévisionnel de l'exercice 2022/2023 devrait se situer autour de 20 000 €, après dotation aux amortissements de 55 000 € (incluant les travaux et le site internet).

La Capacité d'Autofinancement au cours de l'exercice 2022/2023 devrait se situer autour de 60 000 € (après notamment le remboursement de l'annualité du crédit de 70 000 € sur 5 ans pris pour financer les travaux de réaménagement du sous-sol et de l'ancienne cuisine).

Cotisations 2023

Sur ces bases, il a été décidé de confirmer la proposition du Conseil d'administration de porter pour 2023 le montant des cotisations à 188€ et le prix de l'abonnement à 62€.